



Collectif d'échanges et de sensibilisation

pour les aidants familiaux et les professionnels :

« Droits et prestations pour l'adulte »

Jusqu'à présent, nous proposons cette thématique au sein d'une même journée, alliant les droits et prestations pour l'enfant à ceux de l'adulte ainsi que la question du répit. Le contexte sanitaire actuel, nous a amené à repenser cette journée en 3 sessions (enfant, adulte, droit au répit). Quitte à repenser cette journée, autant la repenser entièrement et proposer ces sessions de 10h à 12h30 sur des mardis, et pour la première fois, sur des samedis également ! Pour bien débiter l'année, la seconde session s'est déroulée le samedi 9 janvier 2021.

Objectifs et participants :

L'animation de la journée a été assurée par l'Equipe Relais Handicaps Rares de Midi-Pyrénées et en particulier, Claudine Bonafos (assistante sociale spécialisée) et Argana Bessiere (coordinatrice médico-sociale).

Après quelques désistements, 9 personnes se sont mobilisées pour ce collectif d'échanges : les participants étaient des professionnels (secteur adulte) issus d'établissements ou services médico-sociaux. 5 familles étaient également présentes. Bien loin de notre « accueil-café » habituel, la journée a débuté par l'accueil informatique des personnes. Nous avons introduit la matinée par une présentation courte du programme de la session ainsi que de l'Équipe Relais Handicaps Rares Midi Pyrénées.

Contenu :

Après un tour d'écran où chaque personne s'est présentée, nous avons introduit ce moment par un témoignage vidéo de Denise, proche aidante - que vous pourrez retrouver sur <http://entraidants.handicapsrares.fr/temoignages/>. Durant l'heure qui a suivie, Claudine a présenté, à partir d'une diapositive récapitulative, le droit à la pension d'invalidité et/ou l'Allocation Adulte Handicapé. Elle a également abordé les questions de la PCH, du congé du proche aidant (du 1^{er} octobre dernier) ou encore de l'Habitat inclusif et participatif.

Nous ne sommes volontairement pas entrés dans le détail de toutes ces notions, nous nous sommes concentrés sur la présentation des différents droits, savoir comment ils se croisent ou se complètent. Dans le diaporama joint à ce compte-rendu, vous trouverez bien sûr le détail de ces mesures. Cette présentation a permis des échanges, offrant la possibilité de s'attarder sur des questions concrètes faisant sens pour les participants.

Nous nous sommes ensuite arrêtés sur la période charnière des 16-20 ans ; entre le passage à la majorité à 18 ans, les droits enfants pouvant courir jusqu'aux 20 ans, les questions de mesures de protection et bien sûr, la recherche d'un établissement ou d'une orientation adulte. Autant de changements et d'incertitudes sur l'avenir qui ne permettent pas, bien souvent, d'avancer avec sérénité.

Une des participantes, coordinatrice dans un Foyer de Vie a pu exposer l'accueil séquentiel et réellement sur mesure proposé dans son établissement aveyronnais afin que les jeunes adultes puissent découvrir progressivement le « monde adulte ».

EQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES – MIDI-PYRENEES

Sites Internet : <http://midipyrenees.erhr.fr> et <http://facebook.com/equiperelaishandicaps>

Olivier CHABOT (pilote) – olivier.chabot@erhr.fr - 07 76 06 68 71

Argana BESSIERE (coordinatrice) – argana.bessiere@erhr.fr – 06 16 26 10 83

CESDV - Institut des Jeunes Aveugles - 05 61 14 82 22 - 37 Rue Monplaisir, 31400 TOULOUSE